

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Groupement de Commandes Ville de Vence (06)
Place Clémenceau
06140 Vence

AVIS DE MARCHÉ**FOURNITURES****DIRECTIVE 2014/24/UE****Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville de Vence, Numéro national d'identification : 21060157100016, Contact : Service de la Commande Publique, Place Clémenceau, 06140 Vence, FRANCE. Tél. : +33 493584113. Fax : +33 493584112. Courriel : commandepublique@ville-vence.fr. Code NUTS : FRL03.

Adresse(s) internet :Adresse principale : <https://www.marches-securises.fr>Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE****I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Ville de Vence, Numéro national d'identification : 21060157100016 Place Clémenceau , Contact : Service de la Commande Publique, 06140 VENCE, FRANCE. Tél. +33 493584113. Courriel : commandepublique@ville-vence.fr. Fax +33 493584112. Code NUTS : FRL03. Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Groupement de commandes Ville de Vence , Numéro national d'identification : 21060157100016 Place Clémenceau , Contact : Service de la Commande Publique, 06140 VENCE, FRANCE. Tél. +33 493584113. E-mail : commandepublique@ville-vence.fr. Fax +33 493584112. Code NUTS : FRL03. Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>. **Par voie électronique à l'adresse :** <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ****II.1.1) Intitulé :** Fourniture de denrées alimentaires nécessaires à la confection des repas de la restauration collective**II.1.2) Code CPV principal**

15800000

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte

Fourniture de denrées alimentaires nécessaires à la confection des repas de la restauration collective

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 2620000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 23

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 23

II.2) DESCRIPTION**LOT N° 1****II.2.1) Intitulé :** Pain bio**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

15811100

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Vence

II.2.4) Description des prestations

Pain bio

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 18000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En PSE, une entreprise peut proposer un catalogue de denrées alimentaires qui ne figure pas dans le Bordereau des Prix Unitaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel: Néant

Maximum annuel : 36 000 €HT

LOT N° 2**II.2.1) Intitulé : Pâtisserie et viennoiserie****II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

15811100

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Vence

II.2.4) Description des prestations

Pâtisserie et viennoiserie

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 2000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En PSE, une entreprise peut proposer un catalogue de denrées alimentaires qui ne figure pas dans le Bordereau des Prix Unitaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel : Néant

Maximum annuel : 4 000 €HT

LOT N° 3**II.2.1) Intitulé :** Viande bovine fraîche**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

15111000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Vence.

II.2.4) Description des prestations

Viande bovine fraîche

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 5000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En PSE, une entreprise peut proposer un catalogue de denrées alimentaires qui ne figure pas dans le Bordereau des Prix Unitaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel : Néant

Maximum annuel : 10 000 €HT

LOT N° 4**II.2.1) Intitulé :** Viande d'agneau fraîche**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

15115100

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Vence.

II.2.4) Description des prestations

Viande d'agneau fraîche

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 1000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En PSE, une entreprise peut proposer un catalogue de denrées alimentaires qui ne figure pas dans le Bordereau des Prix Unitaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel : Néant

Maximum annuel : 2 000 €HT

LOT N° 5

II.2.1) Intitulé : Viande de porc fraîche

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15113000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Vence.

II.2.4) Description des prestations

Viande de porc fraîche

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 3000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En PSE, une entreprise peut proposer un catalogue de denrées alimentaires qui ne figure pas dans le Bordereau des Prix Unitaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel : Néant

Maximum annuel : 6 000 €HT

LOT N° 6

II.2.1) Intitulé : Viande de porc fraîche labelisée

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15113000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Vence.

II.2.4) Description des prestations

Viande de porc fraîche labelisée

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 2000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En PSE, une entreprise peut proposer un catalogue de denrées alimentaires qui ne figure pas dans le Bordereau des Prix Unitaires

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel: Néant

Maximum annuel : 4 000 €HT

LOT N° 7

II.2.1) Intitulé : Viande de volaille

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15112100

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Vence.

II.2.4) Description des prestations

Viande de volaille

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 1500 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En PSE, une entreprise peut proposer un catalogue de denrées alimentaires qui ne figure pas dans le Bordereau des Prix Unitaires

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel : Néant

Maximum annuel : 3 000 €HT

LOT N° 8

II.2.1) Intitulé : Produits transformés de volaille

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15131500

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Vence.

II.2.4) Description des prestations

Produits transformés de volaille

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 1000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En PSE, une entreprise peut proposer un catalogue de denrées alimentaires qui ne figure pas dans le Bordereau des Prix Unitaires

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel : Néant

Maximum annuel : 2 000 €HT

LOT N° 9

II.2.1) Intitulé : Viande de volaille labellisée

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15112100

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Vence.

II.2.4) Description des prestations

Viande de volaille labellisée

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 1000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En PSE, une entreprise peut proposer un catalogue de denrées alimentaires qui ne figure pas dans le Bordereau des Prix Unitaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel : Néant

Maximum annuel : 2 000 €HT

LOT N° 10

II.2.1) Intitulé : Viande de volaille bio

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15112000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Vence.

II.2.4) Description des prestations

Viande de volaille bio

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 25000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En PSE, une entreprise peut proposer un catalogue de denrées alimentaires qui ne figure pas dans le Bordereau des Prix Unitaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel : Néant

Maximum annuel : 50 000 €HT

LOT N° 11**II.2.1) Intitulé : Charcuteries et saucisserie****II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

15131120

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Vence.

II.2.4) Description des prestations

Charcuteries et saucisserie

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 5000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En PSE, une entreprise peut proposer un catalogue de denrées alimentaires qui ne figure pas dans le Bordereau des Prix Unitaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel : Néant

Maximum annuel : 10 000 €HT

LOT N° 12

II.2.1) Intitulé : Surgelés

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15896000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Vence.

II.2.4) Description des prestations

Surgelés

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 80000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En PSE, une entreprise peut proposer un catalogue de denrées alimentaires qui ne figure pas dans le Bordereau des Prix Unitaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel : Néant

Maximum annuel : 160 000 €HT

LOT N° 13

II.2.1) Intitulé : Ultrafrais (beurres, laits, crèmes et ovoproduits)

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15530000 , 15510000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Vence

II.2.4) Description des prestations

Ultrafrais (beurres, laits, crèmes et ovoproduits)

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 8000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel : Néant

Maximum annuel : 16 000 €HT

LOT N° 14

II.2.1) Intitulé : Yaourts et desserts laitiers

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15500000 , 15551000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Vence

II.2.4) Description des prestations

Yaourts et desserts laitiers

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 6000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En PSE, une entreprise peut proposer un catalogue de denrées alimentaires qui ne figure pas dans le Bordereau des Prix Unitaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel : Néant

Maximum annuel : 12 000 €HT

LOT N° 15

II.2.1) Intitulé : Yaourts et desserts laitiers bio

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15551000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Vence

II.2.4) Description des prestations

Yaourts et desserts laitiers bio

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 15000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En PSE, une entreprise peut proposer un catalogue de denrées alimentaires qui ne figure pas dans le Bordereau des Prix Unitaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel : Néant

Maximum annuel : 30 000 €HT

LOT N° 16

II.2.1) Intitulé : Fromages

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15540000 , 15543000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Venc.

II.2.4) Description des prestations

Fromages

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 10000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En PSE, une entreprise peut proposer un catalogue de denrées alimentaires qui ne figure pas dans le Bordereau des Prix Unitaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel : Néant

Maximum annuel : 20 000 €HT

LOT N° 17

II.2.1) Intitulé : Fromages AOP

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15540000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Vence.

II.2.4) Description des prestations

Fromages AOP

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 6000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En PSE, une entreprise peut proposer un catalogue de denrées alimentaires qui ne figure pas dans le Bordereau des Prix Unitaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel : Néant

Maximum annuel : 12 000 €HT

LOT N° 18

II.2.1) Intitulé : Œufs coquille

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

03142500

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Vence.

II.2.4) Description des prestations

Œufs coquille

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 1000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La durée de validité du marché est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Elle est fixée à 1 An(s), à compter de la notification du marché.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En PSE, une entreprise peut proposer un catalogue de denrées alimentaires qui ne figure pas dans le Bordereau des Prix Unitaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel : Néant

Maximum annuel : 2 000 €HT

LOT N° 19

II.2.1) Intitulé : Epicerie

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15894700

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Vence.

II.2.4) Description des prestations**Épicerie****II.2.5) Critères d'attribution****Prix** : 40%**Qualité**

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée**Valeur hors TVA** : 35000 euros**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui**Description des modalités ou du calendrier des reconductions** : Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer****II.2.10) Variantes****II.2.11) Informations sur les options****Options** : Oui**Description de ces options** :

En PSE, une entreprise peut proposer un catalogue de denrées alimentaires qui ne figure pas dans le Bordereau des Prix Unitaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne****Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne** : Non**II.2.14) Informations complémentaires**

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel : Néant

Maximum annuel : 70 000 €HT

LOT N° 20**II.2.1) Intitulé** : **Épicerie BIO****II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

15894700

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Vence.**II.2.4) Description des prestations****Épicerie BIO****II.2.5) Critères d'attribution****Prix** : 40%**Qualité**

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée**Valeur hors TVA** : 45000 euros**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui**Description des modalités ou du calendrier des reconductions** : Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer****II.2.10) Variantes****II.2.11) Informations sur les options****Options** : Oui**Description de ces options** :

En PSE, une entreprise peut proposer un catalogue de denrées alimentaires qui ne figure pas dans le Bordereau des Prix Unitaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel : Néant

Maximum annuel : 90 000 €HT

LOT N° 21

II.2.1) Intitulé : Fruits et légumes

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15300000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Vence.

II.2.4) Description des prestations

Fruits et légumes

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 40000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En PSE, une entreprise peut proposer un catalogue de denrées alimentaires qui ne figure pas dans le Bordereau des Prix Unitaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel : Néant

Maximum annuel : 80 000 €HT

LOT N° 22

II.2.1) Intitulé : Fruits et légumes bio

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

15300000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Vence.

II.2.4) Description des prestations

Fruits et légumes bio

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 15000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En PSE, une entreprise peut proposer un catalogue de denrées alimentaires qui ne figure pas dans le Bordereau des Prix Unitaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel : Néant

Maximum annuel : 30 000 €HT

LOT N° 23

II.2.1) Intitulé : Pommes bio

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

03222321

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Périmètre de la commune de Vence.

II.2.4) Description des prestations

Pommes bio

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Critères qualitatifs : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 2000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En PSE, une entreprise peut proposer un catalogue de denrées alimentaires qui ne figure pas dans le Bordereau des Prix Unitaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre mono attributaire sans minimum avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Minimum annuel : Néant

Maximum annuel : 4 000 €HT

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Agrément sanitaire (pour les lots : 3 à 10)

Certificats ATP des camions de livraison (pour les lots : 3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16 et 17)

Certificats de reconnaissance de l'origine biologique des produits (pour les lots bio 1,6, 9,10,15,17,20,22 et 23)

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Vendredi 07 juillet 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 7 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : vendredi 07 juillet 2023 - 13:00

Lieu : Service de la Commande Publique.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La commande en ligne sera utilisée La facturation en ligne sera utilisée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Nice 18 avenue des Fleurs CS 61039 , 06050 NICE CEDEX 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal Administratif de Nice 18 avenue des Fleurs CS 61039 , 06050 NICE CEDEX 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

02 juin 2023